

Décret

Générale

colonial

Décret n° 04/12/1944 portant nomination d'un administrateur du crédit colonial au titre de représentant des colonies.

n° 04/12/1944

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 décembre 1944

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

Par décret en date du 4 décembre 1944, M. PETER Georges, inspecteur des colonies, directeur des Affaires Economiques au Ministère des Colonies, est nommé administrateur au crédit colonial, au titre de représentant des colonies, en remplacement de M. TUPINIER Inspecteur Général des Colonies appelé à d'autres fonctions.